

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 26 octobre 2011, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par apport en numéraire du CIH. La souscription est réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits du CIH.

L'augmentation de capital porte sur un total de 3 801 155 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 253 DHS par action ;
- Prime d'émission : 153 DHS par action ;
- Parité de souscription : 1 action nouvelle pour 6 anciennes ;
- Montant de l'opération : 961 692 215 Dhs ;
- Période de souscription : du 14 novembre au 13 décembre 2011 inclus.

Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération seront librement négociables à la Bourse de Casablanca pendant la période de souscription.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social du CIH ;
 - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/039/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières